

Article 21 du Règlement

LA MAGISTRATURE

LA NÉCESSITÉ DE SE TENIR AU-DESSUS DES PRIORITÉS
PARTISANES, RÉGIONALES ET POLITIQUES

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, feu le juge en chef John Cartwright a déclaré un jour que les tribunaux devraient faire comme la marine—c'est-à-dire agir silencieusement. Les raisons à cela sont nombreuses, mais la principale doit certainement découler du besoin que nous avons d'une autorité qui soit au-dessus des priorités partisans, régionales ou idéologiques.

Comme l'a si bien dit feu le juge en chef Bora Laskin au sujet de la Cour suprême du Canada, «C'est une institution nationale... ses allégeances ne sont ni fédérales, ni régionales ni politiques.»

Comme la diversité d'avis est essentielle à la démocratie, lui est également essentiel un tribunal en mesure d'avoir le dernier mot dans le règlement des conflits, car il n'est jamais impliqué dans ces conflits. Si les représentants de la justice se mêlent de participer à des débats politiques, tout le monde y perdra, certes, mais ce sont eux qui perdront le plus.

* * *

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

ON CRITIQUE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, voici ce que Kevin et Kate Oswald, de Kingston, ont écrit au ministre de l'Environnement (M. McMillan) au sujet de la semaine de l'environnement:

Quelle répercussion aura cette campagne sur les 85 contaminants chimiques décelés dans le lac Ontario, dont 8 sont reconnus cancérigènes?

Lundi, mardi et mercredi, nous sommes censés faire la mise au point—de quoi? De nos automobiles? Jeudi et vendredi, nous sommes censés renoncer—à quoi? A la cigarette? A l'automobile? Aux détergents? A respirer? Et il paraît qu'en fin de semaine nous allons tous arroser nos pelouses, ramasser les traînées ou planter quelques arbres dans un parc national du voisinage. Place au vert, proclame la campagne publicitaire. Déprécier un intérêt aussi vital tient du pire humour noir.

Ne vaudrait-il pas mieux que le ministre fasse appel aux Canadiens pour qu'ils l'appuient par millions dans une campagne de pressions sur les industries et sur les services gouvernementaux qui peuvent appliquer un ordre de changement? Qu'il se serve de nous, qu'il nous fasse voter sur ces questions, que la force du nombre fasse la différence dans l'ampleur de la répercussion. Nous voulons apporter notre aide, que pouvons-nous faire qui ne soit pas insignifiant?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE

LA COMMISSION DESCHÊNES—LE REFUS D'ACCEPTER
L'INVITATION DES SOVIÉTIQUES

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, la Commission Deschênes a refusé fort à propos une invitation des Soviétiques à se rendre en Union soviétique recueillir des éléments de preuve sur de présumés criminels de guerre nazis au Canada.

A maintes occasions, j'ai lancé des avertissements, tout comme plusieurs de mes collègues, à l'effet que les Soviétiques pourraient tirer parti des audiences pour servir leurs propres fins politiques. Les six conditions énumérées dans la décision du juge Deschênes sont destinées à éviter ce genre de manipulations. Nous savons maintenant que les Soviétiques désiraient que l'enquête soit entièrement menée selon les règles de procédure criminelle de leur pays. La justice soviétique n'est pas la justice. Je suis heureux que la Commission l'ait reconnu.

• (1410)

Je sais que tous les Canadiens se joindront à moi pour féliciter le juge Deschênes et les autres membres de la Commission pour ne pas avoir compromis le système judiciaire canadien.

* * *

[Français]

LES PARTIS POLITIQUES

LES JEUNES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX QUÉBÉCOIS—L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE TENUE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

M. Guy Ricard (Laval): Monsieur le Président, la semaine dernière, les jeunes membres de l'aile québécoise du parti libéral du Canada se sont réunis en assemblée générale à l'Université de Montréal pour discuter des différences entre le Canada et les États-Unis. Aidés de leurs guides, les députés de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), de Saint-Denis (M. Prud'homme) et de Laurier (M. Berger), ils ont reconnu l'O.L.P. comme principal porte-parole des Palestiniens, avec comme prémisse la nécessité de créer un État palestinien.

Je désire ici, monsieur le Président, mettre la population canadienne en garde contre la politique confuse du parti libéral. Un parti dont la politique extérieure est basée sur l'appui à un organisme non élu démocratiquement réflète l'hypocrisie et l'anarchisme. Cette politique est aussi dangereuse que les députés-guides et les militants qui la défendent.

Les jeunes libéraux qui se veulent la conscience de leur parti mettent en danger non seulement la crédibilité du gouvernement canadien, mais aussi encouragent les mouvements révolutionnaires et terroristes à prendre de l'ampleur.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'ÉLIMINATION D'ITINÉRAIRES RURAUX DE DISTRIBUTION DU
COURRIER

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, les médias nous apprenaient à Winnipeg en fin de semaine, que la Société canadienne des postes éliminait dix itinéraires ruraux. Jusqu'à maintenant, ces itinéraires amenaient le courrier à domicile. Désormais, des habitants de la campagne vont être obligés d'aller chercher leur courrier jusqu'à une quinzaine de kilomètres, au coût de \$700 par année. Certains, dans le nord-ouest de l'Ontario, perdront un après-midi entier à aller chercher le courrier.